LE MAITRE DE LA VIE MOURUT,
VIVANT IL REGNE.

PAROISSE ST. GILDUIN
COLTAINVILLE
CHAMPHOL
LÈVES
SAINT-PREST
GASVILLE-OÏSÈME

Avril 2023

ALLELUIA, LE CHRIST EST RESSUSCITÉ !

« Aujourd'hui, Seigneur Dieu (…) tandis que nous fêtons solennellement la Résurrection du Seigneur, nous t'en prions : accorde-nous d'être renouvelés par ton Esprit pour que nous ressuscitions dans la lumière de la vie. » (*)

Oui, chers amis, en ce dimanche de Pâques, nous célébrons la victoire de la vie sur la mort. Grâce à la Résurrection du Christ, notre avenir est ouvert : c'est l'espérance.

Pâques veut dire passage, passage d'une vie à une autre. Nous sommes donc invités à ressusciter en Christ en passant d'une certaine mort à nous-mêmes (égoïsme, tristesse, violence…) à la vie (joie, confiance, amour…). Écho à la prière d'ouverture citée plus haut.

Par sa Résurrection, le Christ nous sauve. Malheureusement, pour beaucoup de nos contemporains et avouons-le, un peu pour nous aussi, Jésus est davantage considéré comme un guérisseur (soignant ou magnétiseur) qu'un Sauveur.

Regardons de près ces différences. Lorsqu'on est malade, on a recours à un guérisseur, ce qui est parfois louable. Mais lorsqu'on est guéri, on l'oublie purement et simplement. On va mieux, point. C'est ce que Jésus reproche à la foule qui, après la multiplication des pains, le suit pour nourrir leur ventre affamé. Jésus leur dit :

« En vérité je vous le dis, ce n'est pas parce que vous avez vu des signes que vous me cherchez, mais parce que vous avez mangé des pains à satiété. » (Jean 6, 26).

On remarque bien ici que Jésus n'aime pas qu'on « l'utilise » pour nos fins personnelles.

Tandis qu'être sauvé suppose une relation réciproque vécue aussi de notre part en deux étapes. 1) le reconnaître comme une Personne vivante et 2) un engagement personnel à nous laisser transformer par son amour. Autrement dit, partager une relation d'amour constante. Parce qu'au final, ce n'est pas directement Dieu qui sauve, c'est notre foi en Lui.

« Va, ta foi t'a sauvé. » (Luc 7, 50) dit Jésus à la femme pécheresse. Mais Dieu n'est pas indifférent à l'acte salvateur puisque le don de la foi vient de Lui.

J'ai pu mesurer récemment combien la foi sauve. Une paroissienne gravement malade qui me dit, après la traditionnelle question : « comment vas-tu ? » me répond non seulement « ça va » mais ajoute : « tu ne peux pas savoir combien la foi aide ». Et puis un frère diacre, sorti d'une grave maladie qui a failli l'emporter, me racontait combien ce qu'il a vécu a marqué son entourage, entre autres un médecin se disant pas croyant amené à se poser des questions sur la foi. Une de ses filleules, qui a laissé tomber la foi, s'est recueillie à la cathédrale, toute en larmes. Ces témoignages ont complètement renouvelé ma foi.

Chers amis, à l'occasion de ce temps pascal, faisons fructifier les grâces de notre baptême que nous avons renouvelées lors de la veillée pascale pour que nous devenions davantage fils de Dieu. Nous serons alors en mesure, par nos visages de ressuscités, de proclamer au monde les paroles réconfortantes du refrain du psaume lu le jour de Pâques : « Voici le jour que fit le Seigneur, qu'il soit pour nous jour de fête et de joie. » Psaume 117.

Bonnes fêtes de Pâques et bon temps pascal.

Louis BRUERE diacre permanent.

(*) Extraits de la prière d'ouverture de la messe du jour de Pâques.

1. Le Dimanche de la Divine Miséricorde

Le 30 avril 2000, deuxième dimanche de Pâques et jour de la canonisation de sainte Faustine à Rome, le Souverain Pontife Jean Paul II a instituée cette fête pour l'Église universelle.

Qui est l'auteur de cette fête ? – Le Seigneur Jésus ! Il dit à Sœur Faustine : « Je désire que le premier dimanche après Pâques soit la fête de la Miséricorde. Je désire que la fête de la Miséricorde soit le recours et le refuge de toutes les âmes, et particulièrement de celles des pauvres pécheurs. Ce jour-là, les entrailles de ma Miséricorde sont ouvertes et je déverse tout un océan de grâces sur les âmes qui s'approcheront de la source de ma Miséricorde : toute âme qui se confessera et qui communiera obtiendra le pardon complet de ses fautes et la rémission de sa peine. »

Comment se préparer à la fête de la Divine Miséricorde ?

Il faut donc recevoir pendant la fête de la Divine Miséricorde la sainte Communion après une bonne confession, c'est-à-dire sans avoir d'attache au moindre péché, et en toute confiance en la Miséricorde Divine et la miséricorde envers autrui.

2. Le Denier de l'Église

L'un des piliers du Carême est la solidarité. Le Dimanche des Rameaux sera l'occasion du début de la campagne de Don pour le Denier de l'Église. Qu'est ce que le Denier ? En France, le Denier est l'occasion pour les fidèles laïcs de remplir leur devoir, de soutenir matériellement les besoins de l'Église (Cf. code de Droit Canonique 222).
Mais concrètement à quoi cela sert-il ?

Contribuer

Le Denier contribue au quotidien des paroisses, au traitement des prêtres en activité et de leur protection sociale comme à la retraite et à la rémunération des laïcs salariés. Il aide également les paroisses dont les revenus ne suffisent pas à couvrir leur charge et contribue ainsi à une solidarité inter-paroissiale.

Soutenir

Le Denier finance les missions pastorales de votre paroisse : le catéchisme, les sacrements, les rencontres avec les personnes âgées ou seules. En effet, les services diocésains soutiennent l'activité paroissiale par des formations proposées autour de la foi, et bien d'autres pour soutenir l'engagement des salariés, mais aussi des bénévoles dans leur paroisse.

UNE DÉDUCTION FISCALE AVANTAGEUSE

Vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don au denier dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Ainsi, un don de 100 € ne vous revient qu'à 34 €.

Merci pour votre soutien au diocèse.
https://diocesechartres.fr/mon-eglise-a-besoin-de-moi/

Soutenenir l'Église, c'est aussi œuvrer pour l'Église universelle.
La quête du Vendredi saint est consacrée pour les chrétiens de Terre Sainte et la quête du Dimanche de Pâques pour les séminaristes en formation pour devenir prêtres.

3. Comment se confesser ?

Le temps du Carême est favorable pour recevoir le sacrement du pardon parfois appelé la confession. Mais on constate que souvent beaucoup de fidèles semblent démunis devant ce sacrement, car ils ne savent pas quoi dire. Voici cinq conseils pour vous aider à vous préparer à ce beau sacrement, qui nous fait retrouver la splendeur de la vie baptismale.

1er conseil : décider de se confesser. On peut invoquer dix mille motifs pour ne pas se confesser, pas le temps, pas d'idées, pas d'occasions. Mais si on prend la décision de se confesser avant Pâques, alors on pourra trouver le temps et l'occasion de recevoir ce sacrement.

2ème conseil : prendre 10 minutes pour se préparer avant. Une confession préparée, c'est une confession réussie et pour nous aider le meilleur moyen, c'est de lire un extrait de l'Évangile. Celui selon saint Luc fourmille de paraboles sur le pécheur qui retrouve le chemin du Seigneur (chap. 15, 16, 17 et 18). Pour bien se préparer, lire l'Évangile en contemplant la lumière de la miséricorde et par effet de contraste voir les zones de notre vie qui ne sont pas bien éclairées par cette lumière.

3ème conseil : si on ne s'est pas confessé depuis longtemps, noter ce que l'on a sur le cœur et laisser parler notre conscience. Parfois des examens de conscience peuvent nous y aider, mais souvent reprendre les dix commandements nous aide à voir ce qui dans notre vie est en place et ce qui ne l'est pas.

4ème conseil : se confesser de péchés et non pas de tendances. Le péché, c'est un manque d'amour contre Dieu, les autres ou soi-même. Ce manque d'amour se manifeste par la pensée, la parole ou l'action. Je ne confesse pas mes défauts mais ce à quoi mes défauts m'entraînent. Le péché par omission consiste en ne pas faire le bien qu'on aurait eu l'occasion de faire.

5ème conseil : accomplir sa pénitence et remercier le Seigneur. Notre pénitence vise à manifester notre résolution de vivre de la grâce du sacrement. Pour nous y aider nous pouvons prendre quelques instants pour remercier le Seigneur pour ce qu'il a fait pour nous. On peut même à cette occasion fêter notre réconciliation, car il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui se convertit, que pour 99 justes qui n'ont pas besoin de conversion.

Abbé Christophe Besnier, curé

4. Nos joies et nos peines

Nous ont quittés:
Jérôme PERTHUIS +
Patrick ROUSSELET +
Liliane POULAIN +
Michel DARNIS +
Irène DAVID +
Stéphane CHEREAU +

Ils vont recevoir le Baptême :
La nuit de Pâques :

Anna ROUSSEAU - Emma LAIGNEAU - Simon CRANCE - Prisca AAGBE et David PELLOT le 8 avril à St Prest

Pendant le temps pascal :

Malo CHABOCHE RUETSY - Mélina RENIA- Isaure LE THIEC – Maêlie PLESEL – Rafaël VAYER

5. Un projet de solidarité

Cette année, nous avons décidé de proposer à ceux qui le souhaitent, d'agir concrètement au profit de l'association *« Les amis du Bercail »* à Chartres. Pour ceux qui ne la connaissent pas, c'est une association qui vient en aide aux femmes en détresse, souvent mères de famille ou qui attendent un enfant. Quels sont leurs besoins ?

- des produits d'hygiène adultes et enfants (gel douche, shampoing, crème, déodorant, papier toilette, couches toutes tailles, lingerie bébé...),
- des produits ménager (liquide vaisselle, lessive, nettoyant multi-surface, éponges, javel, produit vitres, torchons...),
- des denrées alimentaires (huile d'olive, épices, concentré de tomates, chocolat noir et lait, levure, compotes individuelles, gâteaux, sucre vanillé)

Vous pourrez apporter vos dons à la maison paroissiale aux horaires d'ouverture.
Il faut que vos dons soient facilement transportables, dans un carton solide.
Pour ceux qui souhaitent faire un don financier :

https://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-bercail-28/formulaires/1/widget

Vous pouvez aussi contacter directement l'association les amis du Bercail pour plus d'informations :

https://lesamisdubercail.com/

6. Les actualités

Le samedi 22 avril 2023 Journée Amoris Laetitia

La journée tire son nom de l'exhortation apostolique post-synodale publiée il y a six ans. Elle est pour tous et toutes (couples, familles, personnes seules). Elle aura pour but d'approfondir ce texte magistériel, mais aussi de redécouvrir l'appel de la famille à être «évangélisatrice par son exemple de vie », selon les mots du Souverain Pontife, qui a aussi invité à mettre en avant « l'idéal de l'amour conjugal et familial ».

https://diocesechartres.fr/evenements/journee-amoris-laetitia-2/

Le dimanche 30 avril 2023 Journée mondiale de prières pour les vocations

Depuis plus de 50 ans, le 4ème dimanche de Pâques, connu aussi comme le « dimanche du Bon pasteur » est la journée mondiale de la prière pour les vocations. En 2023, cette journée de prière a lieu le dimanche 30 avril.

https://eglise.catholique.fr/actualites/agenda/490736-journee-mondiale-de-prieres-vocations/

Le mardi 2 mai 2023 Initiation à l'écoute active

Écouter ? On croit savoir mais ce n'est pas si simple… Ou bien au contraire, on pense que c'est réservé à des spécialistes… Et si on découvrait les fruits d'une écoute de qualité ? Si on pointait les freins, les conditions d'une véritable écoute ? Si on expérimentait quelques outils pour mieux écouter, pour mieux accueillir, pour mieux comprendre ? C'est ce que nous vous proposons avec cette journée d'initiation à l'écoute active le mardi 2 mai 2023 à la Visitation.
Nous invitons particulièrement les personnes engagées dans les accueils paroissiaux et dans les équipes de préparation du baptême des petits enfants (avant d'autres dates ultérieures pour d'autres publics).

https://diocesechartres.fr/evenements/initiation-a-lecoute-active/

Du mardi 25 avril 2023 au mardi 2 mai 2023 Pèlerinage au Québec

Afin de célébrer le 400ème anniversaire de la naissance de saint François de Laval, né le 30 avril 1623 à Montigny-sur-Avre, Monseigneur Philippe Christory, accompagné du père François Muchery, curé de la paroisse Saint-François-de-Laval-en-Thymerais, vous proposent de les accompagner en pèlerinage à Montréal, puis à Québec du 25 avril au 2 mai 2023.
Renseignements et inscription : Charlotte Marceul 02 37 88 00 01 pelerinages@diocesechartres.fr

https://diocesechartres.fr/evenements/pelerinage-a-quebec/

Les jeudis 20/04 et 15/06/2023 Soirée louange

Le groupe des jeunes professionnels de Chartres vous invite à découvrir ou redécouvrir cette belle prière de la louange. Venez expérimenter l'amour inconditionnel du Père pour sa Création ! Par nos chants, nous lui répondons et rendons grâce pour les merveilles reçues. Le Seigneur guide notre prière par des textes et des exhortations.
Horaires et lieu : 20h30 à 21h30 ; Chapelle Notre-Dame de la Brèche, 31 rue de la Brèche, 28000 Chartres

https://diocesechartres.fr/evenements/soiree-louange-2/

Pour plus de propositions, n'hésitez pas à consulter les sites internet :

- du Diocèse de Chartres : *https://www.diocese-chartres.com/*
- de la conférence des évêques de France : *https://eglise.catholique.fr/*
- du Vatican : *https://www.vatican.va/content/vatican/fr.html*

accueil à la Maison paroissiale (fermée du 25 au 30/04)
mardi et jeudi : de 10h à 12h
mercredi : de 16h à 18h (en période scolaire)
vendredi : de 14h à 18h

Maison paroissiale : *1 Sente du Presbytère 28300 Lèves*
Tél : *02 37 21 45 72*
Courriel : *paroisse.stgilduin@diocesechartres.com*
Plus d'infos : *http://www.paroisse.stgilduin.fr*

À l'agenda du mois d'avril 2023

Messe dominicale jusqu'au 30 avril :

Samedi	**18h**	**Gasville***
Dimanche	**10h30**	**Lèves**

* Le 8/04 Messe à 21h à St-Prest

Messes de semaine :

En avril, se reporter à l'Agenda car la fréquence est aléatoire : Semaine sainte, vacances….

Services de la liturgie

03 Lundi	10h à 12h	Église de Lèves : Ménage
05 Mercredi	16h30	Répétition des servants d'autels
13 Jeudi	20h30	Maison paroissiale de Lèves : *Répétition chorale "le Chœur des 5 clochers"*
20 Jeudi	20h30	Maison paroissiale de Lèves : *Répétition chorale "le Chœur des 5 clochers"*

Réunions et Formations : rappel du mois de Mars

29 Mars Mercredi	18h40	Maison paroissiale de Lèves : Enseignement sur le Sacré cœur.
30 Mars Jeudi	20h15	Maison diocésaine de la Visitation : Préparation au Mariage.
31 Mars Vendredi	18h30	Maison paroissiale de Lèves : Enseignement sur la semaine sainte.
	19h30	Maison paroissiale de Lèves : Ciné débat pour les collégiens avec les AFC

Catéchisme et aumônerie

01 Samedi	9h à 12h00	Maison paroissiale : Chemin de Croix pour les enfants du catéchisme
07 Vendredi	18h	Église St Prest, Aumônerie 5,4,3
08 samedi	10h	Salle paroissiale de Champhol Aumônerie 6ème

Chapelet

Lundi	15h00	Église de Lèves : *Chapelet pour la Paix*

Célébrations

01 Samedi	18h00	Eglise de Gasville : Procession des **Rameaux** puis **messe de la Passion**
02 Dimanche	10h30	Eglise de Lèves : Procession des **Rameaux** puis **messe de la Passion**
04 Mardi	19h00	Cathédrale : Messe Chrismale.
05 Mercredi	17h30	Église de Lèves : *Adoration pour les enfants puis messe à 18h*
	10h à 22h	Cathédrale : Journée du Pardon : Confession possible toute la journée
06 Jeudi	8h30	Église de Lèves : Office des Ténèbres puis confession possible
	16h30	Chapelle d'Aligre : Cène du Seigneur
	19h	**Église de St-Prest : Cène du Seigneur**
07 Vendredi	8h30	Église de Lèves : Office des Ténèbres puis confession possible.
	12h00	Église de Lèves : chemin de Croix
	15h00	Église de Champhol : chemin de Croix
	19h00	**Église de St-Prest : *Office de la Passion***
08 Samedi	8h30	Office des Ténèbres.
	9h15 12h	Église de Lèves : Confession et Sacrement du Pardon.
	21h	**Église de St-Prest : Vigile Pascale**
09 Dimanche	10h30	Église de Lèves : Messe de Pâques puis chasse aux œufs.
11 Mardi	18h	Église de Champhol : Messe puis Adoration
12 Mercredi	14h30	Jardin d'Ariane : Messe.
	18h	Église de Lèves : Messe
14 Vendredi	18h	Église de Lèves : Vêpres
20 Jeudi	16h30	Chapelle d'Aligre : Messe

Messes Dominicales à partir du 1er Mai

Le samedi à 18h à Coltainville
et le Dimanche à 10h30 à Lèves

Adoration du Saint Sacrement

En avril, se reporter à l'Agenda
car la fréquence est aléatoire.